

LA SITUATION ECONOMIQUE DES SEYCHELLES EN 2001

*Pierre Maurice**

This short paper deals with some aspects of the economic and social situation in the Seychelles at present. Recent studies and reports identified in the bibliography (annexed to this paper) often provide an in-depth analysis on many of those matters. In the present report Professor Maurice limits himself to highlighting a certain number of disfunctionalities in the present situation which have tended to get worse over the last four or five years'. He strongly advocates a certain number of measures – some of them urgent – which could serve to correct the disfunctionalities. Some of these measures have already been recommended by earlier reports and are taken up by the author here; others are the personal thoughts of the author. All the suggestions are within the current Seychelles pattern of things. The major problem which remains to resolve seems to be that of finding ways of convincing the government, and above all President France Albert Rene, to take the necessary steps whatever the cost to him that may be.

I INTRODUCTION

La présente communication, volontairement succincte, ne prétend pas traiter de tous les aspects de la situation économique et sociale actuelle des Seychelles.¹ Des études et rapports récents (bibliographie en annexe) présentent souvent une analyse approfondie de bon nombre de ces aspects. En renvoyant le lecteur à ces études, dont certaines sont remarquables, l'auteur du présent

* Professeur honoraire des universités, Professeur émérite à l'Université de La Réunion, Coordonnateur de l'Observatoire des Relations Internationales dans l'Hémisphère Sud (ORIHIS).

1 Cette communication est une reprise, mise à jour, du rapport établi à la suite d'une mission d'expertise effectuée à Port Victoria (Mahé) en mai 2001, et publié en décembre 2002 dans le Cahier ORIHIS n° 7: «Régime politique, développement & insularité dans l'hémisphère Sud». Le texte renvoie implicitement ou explicitement aux tableaux figurant en annexe:

- 1 Budget de l'Etat de 1996 à 2003;
- 2 Balance des paiements, présentation sommaire, de 1996 à 1999;
- 3 Aide officielle au développement et aide extérieure totale de 1996 à 1999;
- 4 Principaux indicateurs économiques de 1996 à 2003.

rapport se contente de rappeler un certain nombre de dysfonctionnements actuels, qui tendent à s'aggraver depuis quatre ou cinq ans, et de préconiser avec force un certain nombre de mesures - certaines urgentes - susceptibles de les corriger. Certaines ont déjà été recommandées par des rapports antérieurs, et l'auteur les reprend volontiers à son compte; d'autres lui sont plus personnelles. Toutes sont dans «l'air du temps» seychellois, et le problème majeur qui reste à résoudre semble être celui des moyens à trouver pour parvenir à convaincre le gouvernement (c'est à dire avant tout le Président France-Albert Rene) de mettre enfin en œuvre ces différentes mesures, quoi qu'il lui en coûte.

II LES FINANCES PUBLIQUES

A L'accumulation des déficits budgétaires

1 Les dépenses excessives

(a) Diagnostic

Le déficit budgétaire, qui était de 328,2 Mn Rs en 1996, 490 Mn en 1997, et 607,8 Mn en 1998 (soit près de 20% du PIB!), a été ramené à 348 Mn en 1999, mais est remonté à 419 Mn en 2000... soit plus de 12% du PIB! Le rapport de l'ADB préconisait de ramener ce déficit à 7% du PIB en 2000, pour atteindre progressivement l'équilibre budgétaire en 2004... On en est loin! Les dépenses courantes (1 440 Mn Rs en 2000) représentaient 42% du PIB, les dépenses totales 57%! Cf. Tableau 1 en annexe.

b) Mesures à prendre: suppressions ou réductions de dépenses préconisées

Il est absolument indispensable, pendant une suite d'environ 5 ans, de réduire de façon drastique les dépenses de l'Etat, et même d'en supprimer certaines, pour parvenir en 2004 au plus tard à l'équilibre budgétaire. Pour cela il faut:

- *Stopper ou freiner les grands travaux*, véritablement pharaoniques, dans lesquels le gouvernement s'est lancé. Est-il absolument indispensable d'assécher la mer pour créer des hectares de terre artificielle au large de Port-Victoria, de Baie Ste Anne à Praslin...? En fait de superficie utile, cette petite République ne peut-elle se contenter de ce qu'elle a?

- *Supprimer ou réduire considérablement les organismes publics parasites*, à commencer par le *Seychelles Marketing Board*: une trentaine de «parastatals» couvrent presque tous les secteurs de l'économie (rien que pour le tourisme, il y en a deux ou trois!); corrélativement, *réduire les effectifs de fonctionnaires* qu'ils emploient. C'est un énorme gaspillage de fonds publics, pour une efficacité négative, car ces organismes bureaucratiques, d'une grande lenteur de réaction et d'une grande lourdeur de décision, sont au rebours de la rationalité et de l'efficacité qu'on doit attendre en économie... Ces fonctionnaires seront les seuls *employés sacrifiés* dans la tourmente des réformes à faire; il est donc urgent de leur donner une formation en gestion puisqu'ils devront nécessairement

se reconverter dans les services *marchands* (commerce, hôtellerie, restauration, assurances, agences de voyage ou immobilières, etc.).

- *Supprimer les dépenses militaires*, inutiles compte tenu de la dimension de l'archipel, de son éloignement/isolement, et de l'absence d'ennemis identifiés pour cette République. Si vraiment celle-ci souhaite bénéficier d'une protection, la seule solution économique et efficace est de signer éventuellement un accord de défense avec soit les USA à l'est,² soit la France au sud (présente à Djibouti, La Réunion et Mayotte), soit éventuellement l'Inde au nord-est - c'est à dire les seules puissances militaires proches.

- *Réduire le coût et augmenter les recettes du système de protection sociale*, par exemple en instaurant une contribution financière des intéressés aux dépenses de santé, proportionnée à leur revenu: nulle pour les bas revenus, elle doit atteindre 60 à 80% de chacune de leurs dépenses pour les personnes à haut revenu et patrimoine élevé.

2 Les recettes insuffisantes

a) *Diagnostic*: Les Seychelles ont un nombre tout à fait excessif d'impôts indirects variés, qui sont souvent très injustes (non proportionnés à l'activité réelle déployée par les entreprises qui les payent) et dont le rendement est aléatoire et faible en raison de la prolifération des dérogations, exemptions et «concessions».³ Ces recettes ne couvraient même pas (jusqu'en 1998) et excèdent à peine (en 1999 et 2000) les dépenses courantes, et laissent donc à des emprunts intérieurs ou extérieurs le soin de financer les dépenses en capital, soit (en 2000) près du quart des dépenses totales (461 sur un total de 1 947 Mn Rs).

b) *Mesures à prendre*: Une très importante réforme de la fiscalité s'impose; sommairement, il faut:

- *instituer la TVA*, impôt strictement proportionné à la «richesse» (valeur ajoutée) par l'entreprise, quel que soit le stade où elle se situe dans la chaîne qui va du traitement de la matière première aux produits transformés et élaborés. Les taux peuvent être modulés, en trois catégories (guère plus): taux nul ou très faible pour les produits de consommation de base ou populaire (éventuellement pour les équipements de base des entreprises), taux intermédiaire pour les biens et services de confort, taux élevé pour les produits et services marchands de luxe.

2 Fortement implantés à Diego Garcia, base aéronavale installée sur un atoll de 44 km² loué en 1966 pour cinquante ans au Royaume Uni et situé dans l'archipel des Chagos («Territoire britannique de l'océan Indien») à l'est des Seychelles, à égale distance (1 600 km) de Port Victoria (Ile de Mahé), la capitale, et de la pointe sud de l'Inde.

3 Cf. la liste impressionnante de ces impôts dans le rapport du FMI.

- instituer:
 - (i) un impôt sur le revenu des personnes physiques (ménages et toutes entreprises individuelles, libérales...), respectant un principe de justice en comportant un quotient familial et une progressivité des taux en fonction des tranches de revenu;
 - (ii) un *impôt sur les bénéfices des sociétés*, dont le taux ne doit pas décourager l'activité d'entreprise;
 - (iii) un *impôt sur la fortune*, pour obliger les personnes fortunées à faire l'inventaire rigoureux de ce qu'elles possèdent, et imposer dès lors sur le capital celles qui, par différentes formes de placement (loyers très bas de leurs immeubles loués à des tiers, placements à l'étranger) échapperaient largement à l'impôt national sur le revenu;
- supprimer tous les autres impôts.

B L'endettement excessif auprès des banques, particulièrement la Banque centrale

L'activité principale de *crédit* des banques consiste à souscrire aux «titres publics» émis par l'Etat (*bills & bonds*). Cela tient à la fois à la modicité du secteur productif privé marchand face au poids des organismes publics ou parapublics (le commerce est très largement contrôlé et n'est pas libre d'émettre des effets privés), et aux énormes besoins de financement de l'Etat pour (i) financer non seulement ses dépenses en capital mais aussi une partie de ses dépenses courantes, et (ii) pour accorder des prêts aux organismes qu'il contrôle (147 Mn Rs en 1998!).

En outre, ces avances, prêts et crédits accordés à l'Etat, pratiquement imposés aux banques, et en dernier ressort à la Banque centrale, sont très peu rémunérés, l'Etat se faisant ainsi octroyer des prêts à taux très faible voire nul, pour alléger la charge de sa dette... Le recours aux banques pour financer les dépenses publiques n'a cessé de croître, pour atteindre 634,8 Mn Rs en 1998, mais a un reflux depuis lors (317 Mn en 1999, 388 en 2000 et 155 en 2001). La charge ou «service» de cette dette (annuités d'amortissement et intérêts) atteint et même dépasse les 150 Mn de Rs par an, mais seule une partie de cette dette est «servie» chaque année, l'Etat accumulant des arriérés de dettes pour lesquels il ne respecte pas l'échéancier prévu (cf. Tableaux 1 et 2).

C L'inflation latente, conséquence des déficits budgétaires et de leur financement par la création monétaire, et ses effets pernicioeux

De telles pratiques de la part de l'Etat, et une telle soumission de la Banque centrale à ses exigences, se traduisent par une création de monnaie interne tout à fait excessive (c'est le recours à «la planche à billets), provoquant une «inflation latente» qui n'est masquée que par l'exercice, par le SMB, d'un rigoureux contrôle des prix et des marges. Ces prix «artificiels» ne traduisent plus l'écart inflationniste existant (et croissant) entre une masse excédentaire de liquidités (estimée à 3 milliards de roupies?) et la disponibilité des produits sur le marché. La quasi absence d'opportunités de placements privés (produits d'épargne qui seraient réinjectés par les banques dans le secteur productif marchand) et le caractère également artificiel des taux d'intérêts (tout aussi dirigés) amènent les titulaires de revenus élevés à investir dans la construction, secteur qui devient excédentaire par rapport à la demande solvable de logements à louer.

Cette abondance de liquidités alimente aussi - autre effet pernicieux de cette inflation larvée - une forte hausse des devises étrangères sur un *marché noir* qui est la conséquence quasi automatique de la pénurie chronique de devises dont souffre ce pays depuis quelques années, au taux de change officiel pratiqué par sa Banque centrale; pénurie elle-même liée aux très fortes tensions auxquelles est soumise sa balance des comptes extérieurs.

III LA BALANCE DES COMPTES EXTERIEURS OU «DES PAIEMENTS»

Le pays, étant donné son exigüité et la rareté relative de ses ressources naturelles et de ses activités productives, est naturellement très dépendant de ses achats à l'étranger. Sauf à bénéficier d'apports en capitaux extérieurs (investissements étrangers directs, aide publique internationale, prêts privés sur les marchés financiers mondiaux), ce pays doit donc, en principe, limiter ses achats à l'étranger au volume de ses recettes en devises réalisées soit sur les marchés étrangers par l'exportation, soit sur son propre marché auprès d'acheteurs étrangers de biens et services «domestiques» (touristes).

Or le pays connaît, depuis plusieurs années, un important déficit de sa balance courante (mouvements de marchandises et services, revenus courants, dépenses publiques et privées dites de «transferts»). Les mêmes causes produisant les mêmes effets (qu'au niveau interne), le solde déficitaire de cette balance doit être compensé par l'arrivée de capitaux directs, puis par des emprunts (d'abord publics auprès d'organismes internationaux ou d'Etats étrangers, puis privés sur les marchés financiers extérieurs) de plus en plus élevés et coûteux, enfin par l'épuisement des réserves de devises de la Banque centrale...(Cf. Tableau 2).

A Les recettes et dépenses du secteur des biens et services

1 Les pêcheries

Sont une bonne source d'exportations: 568 Mn Rs en 1999. Mais les investissements directs étrangers dans ce secteur (actuellement d'origine nord-américaine) ne sont pas extensibles à l'infini; ces extensions éventuelles sont coûteuses en terrains (cf. les grands travaux de récupération de terres sur la mer), en devises (pour leur équipement et leurs frais de fonctionnement: énergie...) et en main d'œuvre immigrée (tant que n'est pas formé un nombre suffisant de travailleurs seychellois) dont une partie des salaires est réexpédiée dans leur pays d'origine («transferts courants»).

Globalement, *la vente et la revente de marchandises* (y compris les réexportations d'hydrocarbures) ont rapporté en 1999 environ 779 Mn Rs, ce qui ne couvre pas les achats de marchandises à l'étranger (biens de consommation non durable et durable, biens d'équipement, matières premières et produits énergétiques), soit plus de 2 Md de Rs la même année. C'est une première cause de déficit, d'un montant annuel de 1 100 à 1 200 Mn Rs lors des 5 années passées (mais c'est également le montant prévu pour les prochaines années)...

2 *Le tourisme*

Est une autre source importante de recettes en devises: on les trouve sous les rubriques «transports» (passagers: 382 Mn Rs en 1999) et «voyages» de touristes (750 Mn Rs, dont 596 enregistrées par le secteur bancaire). Mais la recette nette de ces deux postes (recettes moins dépenses) ne s'élève qu'à 917 Mn Rs, ce qui ne compense pas les 1 223 Mn RS du déficit précédent. Il semble bien que les Seychelles se soient trop spécialisées dans les hôtels de luxe, voire de grand luxe (cinq étoiles), à partir de l'idée que la demande de la clientèle pour ce type d'hôtels est «inélastique aux prix», c'est à dire qu'elle les fréquente par souci de «démonstration» ou snobisme quel que soit le niveau des tarifs. D'où la possibilité de maintenir un taux de change artificiellement élevé... C'était ignorer que, même pour ces consommations ostentatoires, la concurrence existe; or il apparaît que ces hôtels ne sont plus aujourd'hui compétitifs par rapport aux produits de même catégorie dans d'autres pays de la zone (Ile Maurice, Maldives). En outre, ces hôtels coûtent bientôt aussi chers (voire plus chers) en devises qu'ils n'en rapportent au pays, car leur clientèle est surtout avide de produits et services de grandes marques internationales et de très haut niveau, ce qui amène ces hôtels (et restaurants) à importer non seulement des produits mais aussi de la main d'œuvre spécialisée, que le pays ne forme pas encore.

Il serait donc temps de stopper l'extension de ce parc de très grands hôtels, et de passer maintenant à une catégorie de «produits touristiques» accessible à une clientèle moins fortunée, mais tout aussi motivée (et même davantage) pour visiter un pays justement réputé pour la beauté et la rareté de ses richesses naturelles: paysages, plages, flore, faune aérienne et aquatique. Un «écotourisme» doit donc être créé, pour des amateurs de sports nautiques (voile, plongées, pêche au large) et de découverte d'une nature exceptionnelle à respecter, qui s'épanouiraient dans des conditions d'accueil plus simples et plus «locales»; or il est prouvé que ce tourisme-là (cf. son très grand succès à La Réunion), qui suppose tout un parc de chambres d'hôtes ou pensions de famille et tables d'hôtes, est beaucoup plus créateur d'emplois et presque exclusivement consommateur de produits locaux: ce qui constituerait un double avantage pour l'économie seychelloise.

3 *Vers un développement des «services au large»?*

Les autres «services» sont constitués de services privés, et de services gouvernementaux. Les premiers coûtent encore au pays (assurances, services financiers redevances diverses) un montant total de 171 Mn en 1999, les seconds (licences et droits d'exploitation) ne lui en rapportent que 45 environ. En sorte que l'ensemble de cette rubrique de la balance des opérations courantes ne procure en 1999 qu'un excédent de 791 Mn Rs, contre un déficit de 1223 Mn Rs pour les marchandises et assimilées.

Ce qui tend à montrer que la création de «services au large» (off shore) n'en était encore, en 1999, qu'à l'état de projet. La création audacieuse de zones d'activités de services, auxquelles sont destinés les futurs terrains récupérés sur la mer, semble être pour le gouvernement une nouvelle source très prometteuse (on ne comptait pourtant, en 2000, qu'une dizaine d'entreprises installées)

de recettes en devises, qui feraient de ces services un «troisième pilier» de l'économie seychelloise. Elle est surtout la source des plus grandes inquiétudes pour les experts du FMI et des observateurs avertis de zones semblables installées dans des «paradis fiscaux» déjà confirmés, ces zones étant le plus souvent non seulement des occasions d'implantations «hors taxe» de sièges de sociétés de services les plus diverses (agences immobilières, sociétés d'assurances, services financiers et informatiques, sièges sociaux d'entreprises d'import-export et de transport maritime «de complaisance»), mais aussi des carrefours ou plaques tournantes de trafics illicites ou criminels (drogues, armes, et blanchiment de l'«argent sale» tiré de ces trafics). Ces craintes et suspicions ne seront levées que si une transparence absolue préside à l'information statistique sur ces activités: origine des capitaux ainsi investis, identité et localisation des partenaires étrangers, nature des activités déployées, volume des chiffres d'affaires réalisés, identité et nationalité des opérateurs (fournisseurs, clientèles) avec lesquels les transactions sont nouées. En bref, ces activités ne seront «blanches» que si elles n'ont absolument rien à cacher. On est généralement loin du compte...

A ces deux grands postes de la balance courante s'ajoutent les «revenus» - transferts vers l'étranger de revenus du travail gagnés par une main d'œuvre immigrée, et surtout intérêts et dividendes à verser aux investisseurs et surtout prêteurs étrangers, soit une sortie nette de 128 Mn Rs (en 1999) - que ne compensent pas les recettes nettes du gouvernement (notamment «de souveraineté»: dépenses des ambassades étrangères aux Seychelles moins celles des ambassades seychelloises à l'étranger) ou des particuliers (séjours d'études à l'étranger), qui se montent ensemble à moins de 29 Mn Rs.

Finalement *le solde déficitaire de la balance des opérations courantes* s'élevait, en 1999, à 532 Mn Rs, qu'il a bien fallu financer...

B Investissements et endettement

1 Des investissements étrangers directs qui restent importants, de plus en plus relayés par un endettement excessif de l'Etat

Les rapatriements de capitaux privés par les particuliers ou entreprises et les investissements étrangers directs réalisés dans le pays (conserverie de thon, construction de grands hôtels) continuent de constituer un apport non négligeable (318 Mn Rs en 1999), grâce à la loi de promotion des investissements (*Investment Promotion Act* de 1994), mais il doit s'y ajouter chaque année des emprunts sans cesse croissants contractés par l'Etat, motivés par le financement de ses grands programmes de travaux, qui atteignent 263 millions de Rs en 1999.

2 Une dette publique extérieure toujours accrue, dont les annuités ne sont pas intégralement remboursées.

Ces emprunts extérieurs du gouvernement alourdissent le montant total de la dette, qui est passé de 1,8 Md de Rs en 1996 à près de 2 milliards en 1999, soit 60% du PIB. Or, le fait le plus grave est que cette dette extérieure, qui s'accroît chaque année, *n'est pas régulièrement remboursée*: on peut

dire que chaque année depuis 5 ans, elle ne l'est qu'à moitié, puisque les arriérés non remboursés sont d'un montant à peu près équivalent aux sommes effectivement versées, cette non-dépense (remboursements retardés) constituant une sorte de recette fictive qui permet d'équilibrer les comptes (cf Tableau 2)... Mais surtout, ce n'est qu'à ce prix que la banque centrale parvient à conserver une réserve minimale de devises étrangères (cf *infra*).

Le pays se met progressivement dans une situation intenable, car le fait de ne pas respecter les échéances de remboursement de ses dettes atteint sa crédibilité internationale, et dès lors les crédits nouveaux obtenus le sont à des conditions de plus en plus onéreuses. Les possibilités de prêts bilatéraux *publics* (de gouvernement à gouvernement) commencent à se tarir, et il devient de plus en plus difficile et coûteux de contracter des emprunts extérieurs *commerciaux* sur les marchés financiers: ils le sont à des taux élevés, et dans des conditions de plus en plus contraignantes. Ainsi une partie des devises obtenues par le gouvernement, par la banque centrale et par certains organismes publics a dû être déposée en nantissement, et se trouve canalisée dans un compte bloqué, contrôlé par les banques étrangères créditrices...

Si, donc, le pays et ses banques ne veulent pas perdre rapidement tout crédit international ou toute marge de manœuvre dans l'utilisation des fonds obtenus, il faudrait absolument que dès l'année 2001 les échéanciers de remboursement soient respectés. En clair, il apparaît indispensable:

(i) que les annuités (amortissement et intérêts) soient désormais *acquittées intégralement chaque année* en priorité avant toute autre dépense;

(ii) que le gouvernement, en 3 ans (2001 à 2003) *s'acquitte en priorité absolue de tous les arriérés accumulés*. Ce n'est qu'à ce prix qu'il recouvrera sa crédibilité internationale et conservera son indépendance d'action à l'égard des pays ou organismes prêteurs.

3 Un quasi-épuisement des réserves et une pénurie chronique de devises

Depuis 5 ans maintenant, le pays vit dans un état permanent de pénurie de devises, puisque ses réserves ne s'élèvent, bon an mal an, - et grâce au non-respect des échéances de remboursement de sa dette - qu'à 120 à 160 Mn Rs environ, ce qui représente à peine plus de 3 semaines d'importations... Pour maintenir ce seuil minimum de réserve, le gouvernement et la banque centrale ont été contraints d'instaurer un rigoureux contrôle des changes et des importations (permis et quotas pour la plupart des importateurs, interdiction de certaines importations, réduction du nombre de travailleurs recrutés à l'étranger et limitation des sommes qu'ils peuvent y transférer...), et d'imposer des contraintes aux détenteurs de devises (interdiction faite aux résidents de posséder des devises qui n'ont pas été obtenues auprès du système bancaire, obligation faite aux touristes de régler leurs notes en devises...).

IV LA MONNAIE

On a déjà dit plus haut que l'excès de liquidités monétaires dû aux avances et crédits sans limites accordés par la Banque centrale à l'Etat suscite une forte inflation interne, masquée par la

fixation autoritaire d'un grand nombre de prix et le contrôle des autres ainsi que des marges commerciales. Cette inflation larvée se manifeste surtout par une forte demande clandestine de devises étrangères sur un marché noir où le dollar atteint entre le double et le triple de son prix officiel; or ce n'est pas en exerçant un contrôle sur les *conséquences* (contrôle des prix, fixation d'un taux de change et de taux d'intérêts irréalistes, et même contrôle envisagé du marché noir!) que l'on supprimera les *causes* des dysfonctionnements des marchés monétaire et du change, - causes qui sont connues: déficits énormes des finances publiques et des comptes extérieurs. Il faut au *contraire libérer les prix et les taux*, qui doivent exprimer les tensions réelles de rareté entre demandes et offres de crédits et de devises, puis *stabiliser le taux de change*, quitte à l'ajuster de temps à autre à l'évolution de la situation économique interne. C'est par le jeu *des effets de ces mesures* de libération et de libéralisation que l'on peut espérer une disparition de ces dysfonctionnements, notamment un redressement de la situation financière de l'Etat et un rétablissement de l'équilibre des comptes et paiements extérieurs.

A La dévaluation indispensable

Le taux de change officiel ne correspond plus du tout au prix résultant des demandes et offres de monnaies étrangères contre monnaie seychelloise; loin de contribuer à assainir ou rééquilibrer les flux de dépenses et de recettes, il accentue *la manque ou la perte de compétitivité* des rares productions (biens et services) exportables (pêches et tourisme), et *l'incitation à importer* des biens et services étrangers, rendus artificiellement bon marché.

On a longtemps cru que l'économie seychelloise était l'un des cas rares au monde où une dévaluation n'était pas la bonne solution, car elle risquait fort d'avoir non pas un «effet normal» (freiner les importations et stimuler les exportations) mais un «effet pervers» bien connu des économistes, consistant à aggraver le déséquilibre auquel on prétend remédier. La demande étrangère de «produits seychellois exportés» étant supposée «rigide aux prix» - c'est à *dire non sensible aux hausses* ni aux baisses, parce qu'elle était réputée être une demande de clientèles riches pour un produit de luxe: les plages et sites de rêve dans des îles paradisiaques (à l'époque où le tourisme était presque la seule «exportation» du pays), - la dévaluation de la roupie aurait eu pour seul effet de réduire la facture en devises de ces clients (et donc la recette en devises du pays), tandis que le maintien de prix élevés pour ces «produits» (voir leur renchérissement en monnaies étrangères, par une *réévaluation* de la roupie seychelloise) devait avoir pour seul effet - à prix intérieurs et à volumes vendus constants - *d'accroître la recette totale en devises* tirée de ces «productions» (billets d'avions, notes d'hôtels, location de voitures et bateaux...).

En outre, la demande intérieure de produits importés étant très forte et quasiment *inélastique* en raison de l'incapacité de l'économie locale à fournir des produits de substitution, un renchérissement du prix en roupies de ces produits importés, provoqué par une dévaluation de la roupie, aurait eu pour seul effet - à volume d'importations inchangé - *d'accroître la dépense nationale en devises*, tandis qu'une réévaluation de la roupie *réduirait la valeur en roupies* de ces importations...

Donc, tandis qu'une dévaluation aurait réduit les recettes en devises tirées des exportations (à prix intérieurs inchangés) et accru la dépense nationale en devises pour les produits importés (à prix étrangers inchangés), seule une *réévaluation* de la roupie était susceptible de rétablir l'équilibre de la balance, en augmentant la recette en devises tirées des exportations et en réduisant la facture en roupies des importations...

Or *ce raisonnement est aujourd'hui erroné*, dans les conditions actuelles de l'économie seychelloise et des marchés mondiaux sur lesquels se présentent les produits seychellois exportés: pêcheries et tourisme. Ces produits supportent, en effet, à plein la concurrence mondiale, car des produits concurrents de qualité égale existent - y compris pour les «produits de luxe» que sont les sites de vacances seychellois (mêmes hôtels, mêmes plages de rêve à l'île Maurice, aux Maldives, au Kenya...), - produits étrangers face auxquels les produits seychellois sont de moins en moins - ou ne sont plus du tout - compétitifs, notamment en raison de la surévaluation de la roupie seychelloise. Et par voie de conséquence, la demande étrangère de produits seychellois n'est plus «inélastique» ou rigide: elle s'affaiblit d'autant plus que des produits concurrents sont moins chers... On le voit bien à la stagnation, depuis quelques années, du nombre de nuitées vendues par les hôtels, notamment les 3 ou 4 étoiles, qui subissent le plus la concurrence d'autres pays. C'est donc bien *une dévaluation de la roupie* à laquelle il faut procéder.

Logiquement, pour rétablir l'équilibre, il faudrait fixer le taux de change nouveau à un niveau proche de celui qui s'établit sur le marché noir, supposé être, en sa qualité de «marché libre», le reflet véritable de l'état de tension réel existant entre demandes et offres de devises étrangères. En vérité, cela n'est pas tout à fait exact: le marché noir n'est pas un «marché libre» sur lequel se présentent à tout moment toutes les demandes et toutes les offres; c'est un marché *illégal*, donc clandestin, sur laquelle se présentent d'un côté les opérateurs-acheteurs les plus pressés de se procurer des devises («à n'importe quel prix», à la limite...) et de l'autre les opérateurs-vendeurs les plus avides... de spéculer contre la monnaie nationale, en vendant le plus cher possible le produit rare (devises étrangères) qu'ils détiennent. Il faut donc choisir un nouveau taux de change *assez proche* du taux qui sévit sur le marché noir (pour rendre inattractif ce marché illégal, donc dangereux) mais *un peu inférieur*, pour éviter de donner l'impression de «primer» les opérateurs les plus gourmands de ce marché (certains acheteurs s'apercevront ainsi qu'ils ont payé trop cher les devises achetées, et qu'ils auraient mieux fait d'attendre de les payer un peu moins cher sur un marché officiel).

Mais une dévaluation n'est réussie que si certaines conditions sont réunies, et si certaines mesures d'accompagnement sont prises.

Il faut d'abord *éviter que les «exportateurs»* (particulièrement les marchands de produits touristiques) *s'empressent de majorer leurs tarifs* d'un pourcentage exactement égal au taux de dévaluation, en sorte de «rafler» ou d'accaparer à leur seul profit le «surplus» du consommateur

normalement produit par cette dévaluation,⁴ annulant ainsi l'effet stimulant recherché, c'est à dire la *baisse de prix* en quoi elle s'analyse pour les porteurs de devises (acquéreurs et touristes étrangers), cette baisse devant se traduire par *un accroissement de leur nombre...* Ces hausses de tarifs sont souvent présentées comme légitimes par les producteurs exportateurs, au motif que leurs achats à l'étranger (de matériels, de denrées...) sont subitement devenus plus chers du fait de la dévaluation. Or celle-ci doit avoir aussi pour but de réduire autant que possible les importations, et doit donc inciter fortement les hôteliers et restaurateurs à s'approvisionner davantage sur le marché local... Des quotas ou restrictions d'importations devront donc être maintenus pendant quelques temps, pour briser ces réactions de maintien rigide de flux antérieurs d'importations, jugées jusque là indispensables et peu chères du fait d'une monnaie nationale surévaluée.

Il faut aussi *éviter un trop subit renchérissement du coût de la vie*, en particulier pour les catégories sociales les moins favorisées, par une majoration brutale des prix des produits importés (rendus plus chers par la dévaluation) et son effet de contagion sur tous les prix. Le maintien d'un contrôle pour certains prix - les denrées de grande consommation - sera donc nécessaire, et même l'instauration de subventions publiques temporaires pour les produits de première nécessité (riz...).

Il faut enfin *s'imposer de stabiliser le nouveau taux de change*, par la recherche opiniâtre d'un équilibre de la balance des opérations courantes, et une gestion rigoureuse de la dette extérieure. Une dévaluation ne dispense donc absolument pas, tout au contraire, de s'imposer des réductions de dépenses (notamment publiques) à l'étranger, par des réductions de programmes d'investissement ou de consommation des administrations (réduction du nombre des fonctionnaires, blocage de leurs salaires...).

B La définition d'un nouveau système de change

Lorsque la dévaluation aura fait sentir ses effets (réduction jusqu'à disparition du déficit des opérations sur biens et services), de même qu'un programme de réduction des dépenses publiques et de règlement prioritaire de la dette publique (intérieure et extérieure), il devrait être possible de revenir à un taux de change *stable mais ajustable* - c'est à dire *stabilisé* par des interventions de la banque centrale, qui ne seront possibles que lorsqu'elle aura reconstitué des réserves consistantes de devises, sans exclusion de nouveaux *ajustements* (dévaluations de faible amplitude) s'ils s'avèrent encore nécessaires pour rétablir l'équilibre des grands flux de la balance des paiements.

Pour cela, il est souhaitable que la roupie, pour inspirer confiance, continue d'être rattachée par un lien fixe à un nouveau «panier» de devises étrangères, défini par *une pondération tirée des contributions réelles* (au moment de la dévaluation) des pays partenaires aux *recettes en devises* (tourisme, ventes de thon...) réalisées par le pays et aux *aides et prêts extérieurs* qui lui sont accordés: l'Euro, monnaie européenne, devrait donc y être prépondérant.

4 On appelle ainsi l'avantage de marché que ressent un acheteur - ou l'économie qu'il fait - en payant un produit moins cher qu'il n'était prêt à le payer.

Une autre solution pourrait être de *rattacher la roupie seychelloise à l'Euro*, monnaie bien plus expressive des courants commerciaux et financiers (dons, prêts) des Seychelles que le dollar US. Des négociations approfondies pourraient avoir pour objet de renforcer les liens commerciaux et financiers des Seychelles avec l'Union Européenne, consacrés dans un *accord d'association renforcée* qui pourrait aller plus loin qu'aujourd'hui dans les aides financières et le soutien monétaire accordés aux Seychelles.

C La réforme du statut de la banque centrale

Il est indispensable d'instaurer *l'indépendance statutaire* de la Banque centrale par rapport à l'Etat, et de lui donner un *rôle essentiel de partenaire dans la définition des grandes décisions macro-économiques*. Le rôle d'une banque centrale n'est pas d'être aux ordres du gouvernement, en satisfaisant à toutes ses exigences par une création monétaire débridée. Le gouverneur ne doit avoir de comptes à rendre sur sa gestion qu'à la plus haute autorité de l'Etat (le président de la République); en revanche, il doit être en droit *de demander des comptes au gouvernement* sur sa gestion des finances publiques.

Le rôle d'une banque centrale est *de veiller à la stabilité et la solidité d'une monnaie*, par une politique de maintien de l'équilibre intérieur entre Production et Dépense, et de l'équilibre des comptes extérieurs par une politique de gestion prudente de la dette extérieure et de maintien de réserves de change suffisantes. Il est aussi de *pratiquer une politique monétaire* chargée tout à la fois d'assurer le financement équilibré de l'économie productive (et pas celui des dépenses publiques non couvertes par l'impôt) et de freiner toute tension inflationniste (ou déflationniste) qui porterait atteinte à la confiance intérieure et internationale dans la monnaie.

Il serait peut-être pertinent, à cette fin, de demander au FMI la fourniture d'experts qui, pendant quelques années, apporterait au jour le jour une assistance technique précieuse aux responsables de cette banque, à l'abri de toute pression du gouvernement. Cette assistance serait doublement profitable: elle habituerait le personnel de la banque à avoir des relations d'indépendance à l'égard du pouvoir central, et elle contribuerait à redonner confiance aux créanciers étrangers dans la façon dont l'économie et la monnaie nationale sont gérées aux Seychelles. C'est sans doute l'un des prix à payer pour desserrer la contrainte extérieure actuelle, grandissante, qui constitue potentiellement une perte d'indépendance et de prestige de l'Etat beaucoup plus grave.

V «INDEPENDANCE» POLITIQUE ET DEPENDANCE ECONOMIQUE

La situation économique dans laquelle se trouve la République des Seychelles depuis quelques années, et qui ne semble pas s'améliorer depuis deux ans, ne peut empêcher l'économiste participant à ce colloque de Nouméa de se poser une question: quel avantage cet archipel a-t-il retiré de son accession à ce qu'il est convenu d'appeler l'«indépendance» - qu'il serait plus pertinent d'appeler par son vrai mot: la *souveraineté*? La question demeure - mais pour combien de temps encore? - *politiquement incorrecte*, puisqu'il est toujours admis dans les cénacles du Tiers Monde - et notamment dans nombre de pays et d'organisations inter-gouvernementales du

Pacifique Sud⁵ - qu'aucune autre forme institutionnelle que l'«Etat indépendant» ne saurait procurer à un peuple la liberté - même si le régime dont s'est doté cet Etat est ou a été longtemps une dictature, n'assurant aucune des libertés publiques qui caractérisent la démocratie - et la reconnaissance de son identité, voire de sa dignité. Mais que signifie cette prétendue «indépendance» pour un petit pays, morcelé en une centaine d'îles, dont la population atteint tout juste 80 000 habitants?

Au reste, la question n'est pas aussi impertinente qu'il peut paraître au premier abord. En effet, non seulement un certain nombre d'îles - plus peuplées que les Seychelles⁶ - se sont bien gardées à ce jour - et se garderont peut-être encore longtemps - de demander leur accession à une «indépendance» qu'ils ont déjà eu l'occasion de rejeter, mais la question s'est réellement posée aux Seychelles même, il y a près de 50 ans. On sait en effet que lorsque le Royaume-Uni a proposé aux Seychelles - en même temps qu'aux Iles Maurice et Rodrigues - de devenir des pays souverains, les secondes (non sans quelque hésitation d'une partie de la population) ont accepté, tandis que les premières ont d'abord refusé, préférant conserver le statut de colonie de la Couronne qui était alors le leur⁷. Les Nations-Unies elles-mêmes se sont officiellement inquiétées, au seuil des années 80, de la prolifération en leur sein de micro-Etats, créés par la grâce d'une décolonisation obligatoirement synonyme d'«indépendance», mais tout à fait incapables non seulement d'assumer leurs obligations de souveraineté (représentation diplomatique, défense, justice, monnaie...) mais même d'assurer leur survie matérielle⁸...

Quarante ans après cette vague de décolonisation-indépendance, effectuée sous l'empire d'une doctrine tiers-mondiste - muée en idéologie et habillée en «droit international coutumier», puis

5 On pense aux positions prises par nombre d'Etats du Forum du Pacifique du Sud, par de nombreuses Eglises (y compris dans les territoires insulaires qui font partie de la République française), ou encore par un pays comme la Nouvelle Zélande, où les producteurs des grands planisphères affichés dans les aéroports et musées du pays ont reçu pour consigne, à propos de Mayotte, non pas d'imprimer entre parenthèse «France», mais «sous administration française, revendiquée par la République des Comores»... Débats onusiens obligent!

6 On pense aux territoires français du Pacifique Sud, mais on peut y ajouter les îles de La Réunion (740 000 habitants) et de Mayotte (170 000) dans l'océan Indien, Les Antilles françaises et les Antilles Néerlandaises dans la mer des Caraïbes, et de nombreuses petites îles américaines, australiennes, britanniques, chiliennes, danoises, néo-zélandaises, norvégiennes, sud-africaines... dans les différents océans du monde (Atlantique, Pacifique, Indien, Arctique et Antarctique).

7 Tandis que Maurice et Rodrigues sont devenues dès 1968 (sous le nom tronqué de «Maurice») un Etat monarchique du Commonwealth - mué en république en 1992, - ce n'est qu'en 1976 que, sous la pression des Britanniques, les Seychellois ont consenti à cesser d'être une colonie et à devenir une république. Deux ans plus tard un coup d'Etat instaurait une dictature «progressiste».

8 Ainsi l'île de Niue, dans le Pacifique, s'est vu refuser le statut d'Etat et est restée rattachée à la Nouvelle Zélande.

imprudemment appliquée jusqu'aux territoires insulaires les plus réduits, - la question de la viabilité et de la réalité de cette «indépendance» demeure pertinente, même s'il est difficile de refaire l'histoire à l'envers... .

C'est peut-être la question elle-même qu'il est permis à un économiste de poser à l'envers: quels avantages un petit pays comme les Seychelles aurait retirés à ne pas devenir un Etat souverain, et à rester – ou devenir – un territoire doté d'une large autonomie interne mais rattaché à un grand Etat démocratique (riche de préférence, et donc européen), à l'image d'autres îles ou archipels tels que la Nouvelle Calédonie et la Polynésie française, dont les statuts leur procurent déjà (ou bientôt) «tous les avantages de l'indépendance sans les inconvénients»?

De toute évidence, les problèmes monétaires et financiers que rencontre aujourd'hui le boulimique et impécunieux gouvernement des Seychelles seraient résolus par l'Etat de tutelle – outre qu'il n'est pas évident que ce dernier aurait consenti à se lancer dans les opérations pharaoniques (et de rentabilité douteuse) évoqués plus haut.

Certains coûts disparaîtraient - ceux de la «souveraineté» - car ils seraient pris en charge par l'Etat de rattachement dans le cadre de ses fonctions ou prérogatives propres: diplomatie, défense, fonction publique centrale, fonctions monétaires (stabilité de la monnaie, des prix, des réserves de devises...);

D'autres seraient intégralement ou partiellement financés par le gouvernement central, dans le cadre de la solidarité nationale ou en fonction des priorités budgétaires définies par lui après négociation avec les représentants des régions (insulaires ou pas). Le coût d'une protection sociale – au demeurant remarquable – de 80 000 habitants supplémentaires serait plus que modique pour un Etat de plusieurs dizaines de millions d'habitants. Et qui peut imaginer qu'un tel Etat aurait refusé de financer, dans le territoire des Seychelles, des installations portuaires et aéroportuaires modernes évidemment nécessaires au développement d'activités (pêcheries, tourisme) auxquels cet archipel est naturellement voué?

Enfin le coût «moral» de la perte d'indépendance financière et du discrédit international causé par la suspicion en matière de trafics illicites aurait sans doute pu être évité⁹...

9 Encore que... les pays européens ne sont pas tous innocents dans ce genre de trafics. Une visite d'une journée dans la petite île britannique d'Anguilla, dans la Mer des Caraïbes - aux plages fabuleuses et complètement désertes - suffit à comprendre que la tâche principale des rares employés des quelque vingt hôtels (également déserts) que compterait l'île consiste à facturer des nuitées, repas ou consommations imaginaires - curieusement toujours réglés en espèces - de clients virtuels, et à déposer chaque soir ces «recettes» en dollars (qui, eux, ne sont pas virtuels, mais ont été livrés par cabotage la nuit précédente) dans l'énorme succursale de la très honorable Barclay's Bank, laquelle trône au centre de la minuscule capitale de l'île, le tout sous la bannière complaisante - ou alors singulièrement malvoyante - de l'Union Jack.

BIBLIOGRAPHIE

- IMF International Monetary Fund, “*Seychelles : Recent Economic Developments*“, IMF Staff Country Report N° 00/162, Washington D.C., Dec. 2000. E-mail: publications@imf.org - internet: <http://www.imf.org>
- EIU Country Profile 2000, “*Seychelles*”, p. 42-78, The Economist Intelligence Unit Ltd., London, <http://www.eiu.com>
- EIU Country Report, Dec. 2000 “*Mauritius – Madagascar, Seychelles*”, p. 32-44, The Economist Intelligence Unit Ltd., London, <http://www.eiu.com>
- S.C.C.I. (Seychelles Chamber of Commerce & Industry), “*Budget Proposals 1999-2000 presented to the Ministry of Finance by S. C. C. I.*» August 1999.
- ADB African Development Bank, Abidjan, “*Seychelles Macro-Economic Plan 2000-2004*”, July 1999, by Rattan J. BATHIA, Consultant, P.O.Box 32061, Hillsboro (VA), 20134 USA. Tel: 1 540 668 6489; Fax: 1 540 668 6690; E-mail: rjbatia61@aol.com
- Central Bank of Seychelles, Quarterly Review, April-June 2000, Vol. XVIII, N° 2, Victoria (Mahé), Dec. 2000.

ABRÉVIATIONS, ACRONYMES & SIGLES

Mn: million

CBS, BCS: Banque Centrale des Seychelles

Md: milliard

FMI, IMF: Fonds Monétaire International

Rs: roupies seychelloise

PIB: Produit Intérieur Brut

ADB, ABD: African Development Bank

SMB: Seychelles Marketing Board

ANNEXE

1 REPUBLIQUE DES SEYCHELLES - BUDGET DE L'ETAT

En millions de Rs Seychelloises aux prix du marché

						Prévision	Prévision	Prévision
	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>
I - RECETTES TOTALES	1230.8	1377.1	1523.5	1440.0	1528.0			
1. Recettes intérieures	1217	1367.6	1495.7	1400	1477			
2. Subventions de l'étranger	13.8	9.5	27.8	40	51			
II - DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	1559.3	1867.1	2131.3	1788.0	1947.0			
1. Dépenses courantes	1313.8	1509.6	1572.1	1353.0	1440.0	1226.0	1306.0	
<i>* dont : intérêts de la dette publique</i>	287.2	287.2	329.4	322.0	280.0			
2. Dépenses en capital (développement)	220.2	261.8	412.4	402.0	461.0	352.0		
3. Prêts nets	25.3	95.7	146.8	33.0	46.0			
III - DEFICIT								
1. Recettes totales - dépenses courantes	-83	-132.5	-48.6	87.0	88.0			
2. Recettes tot. - dépenses totales & prêts	-328.2	-490.0	-607.8	-348.0	-419.0	-247.0		
III - FINANCEMENT DU DEFICIT	328.2	490.0	607.8	348.0	419	247.0		
1. Financement intérieur (banques...)	296.3	501.7	634.8	317.0	388.0	155.0		
2. Financement extérieur	31.9	-11.7	-27.0	65.0	35.0	92.0		
<i>* emprunts nouveaux</i>	88.6	37.7	53.4	150.4	?			
<i>**rembts annuels et variation des arriérés</i>	-56.7	-49.4	-80.4	-85.4	?			
3. Encaisse en fin d'année				-34.0	-4.0			
PNB	2500.0	2844.0	3060.0	3155.0	3407.0	3441.1	3441.0	3492.6
Déficit / PNB en %	13.1	17.2	19.9	11.0	12.3	-7.2		
Taux officiel d'inflation (2e trim)	-1.1	0.6	2.7	6.3	6.3	6.3	6.0	6.2
2e trimestre année/2e trimestre année n-1					6.3	7.2		

Source: The Economist Intelligence Unit, Londres, Country Report Dec. 2001 & Country Profile 2001

2 REPUBLIQUE DES SEYCHELLES - BALANCE DES PAIEMENTS

En millions de Roupies seychelloises

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I - BALANCE DES OPERATIONS COURANTES						Prévis	Prévis	Prévis
1. Solde des achats/ventes de marchandises	-846	-950	- 1,112	- 1,223	- 1,032	- 1,100	- 1,200	- 1,200
2. Solde des services	581	644	608	791				
3. Solde des revenus	-74	-62	-110	-128				
4. Solde des transferts courants	50	41	51	28				
Solde des opérations courantes	-289	-327	-563	-532				
II - BALANCE DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX ET FINANCEMENT DU SOLDE DES COMPTES EXTERIEURS Don't	289	327	563	532				
1. Emprunts extérieurs nouveaux	110	131	160	263				
2. Remboursement des dettes antérieures	-47	-58	-68	-76				
3. Arriérés non remboursés	42	64	70	71				
4. Autres mouvements de capitaux, erreurs et omissions	160	2 19	3 89	3 18				
5. Variations des avoirs ou réserves en devises	2 4	- 29	1 2	- 44				
(chiffre positif: diminution/ chiffre négatif : augmentation) (1)								
III - STOCK DE DEVICES ET DE DETTES EXTERIEURES			août					
1. Stock de devises disponibles	103	132	120	164				
En nombre de semaines d'importation	3.7	3.9	3	3.7	4			
2. Stock de dettes à rembourser	1,822	1,874	1,904	1,967				

(1) Puiser dans les réserves contribue à éponger ou compenser le déficit des comptes extérieurs, logiquement affecté du signe - ; pour l'équilibre comptable, leur diminution est donc affectée du signe + comme une recette. Inversement pour l'augmentation des réserves (-), qui est l'effet équilibrant d'un excédent net de ces comptes (+).

Source : The Economist Intelligence Unit, Londres, Country Profile 2001.

3 AIDE OFFICIELLE NETTE AU DEVELOPPEMENT ET AIDE EXTERIEURE - REPUBLIQUE DES SEYCHELLES

En millions de \$ US

	1996	1997	1998	1999
I - AIDE OFFICIELLE NETTE AU DEVELOPPEMENT (1)				
1. Aide bilatérale	7.8	6.3	17.2	4.8
<i>dont France</i>	3.7	3.4	-0.2	2.2
<i>Australie</i>	0.7	0.8	0.4	0.3
<i>Japon</i>	1	0.6	3.1	2
<i>UK</i>	0.8	0.6	0.4	0.2
<i>Allemagne</i>	0.6	0.6	0.1	-0.1
2. Aide multilatérale	8.2	5.8	5.8	6.1
<i>dont Union Européenne</i>	6.8	4.6	5.3	4.8
TOTAL	16	12.1	23	10.9
<i>dont subvention :</i>	17.5	12.4	13.7	12.2

(1) Versements moins remboursements. L'aide officielle au développement est définie comme étant la somme des subventions (25 % ou plus) et prêts fournis par les pays membres de l'OCDE et de l'OPEP et les agences multilatérales, et accordés pour promouvoir le développement et le bien-être du pays bénéficiaire.

II - AIDE EXTERIEURE				
1. Dette à long terme publique ou publiqmt garantie	138.1		145	132.2
a) prêteurs officiels	108.4	106.1	114.1	107.8
dont : multilatéraux	55.8	53.9	58.1	55.1
bilatéraux	52.6	52.3	55.9	52.8
b) Créanciers privés	29.7	25.1	31	24.3
<i>dont : banques</i>	16.9	14.2	17	13.1
2. Dette à court terme	9.8	17.8	41.6	40.3
<i>dont : arriérés d'intérêt sur dettes à long terme</i>	2.9	3.8	3.8	3.5
TOTAL	148	149.1	186.6	172.4
III - SERVICE DE LA DETTE	15.4	14.8	21.3	25.5
a) Principal	10.3	9.5	13.6	17.8
b) Intérêts	5	5.3	1.3	2.1
IV - RATIOS (%)				
Dette extérieure totale / PNB	29.9	28.2	35.1	31.7
Ratio du service de la dette (2)	4.7	4	5.2	5.4
Dette à court terme / dette extérieure totale	6.6	11.9	22.3	23.4
Dette à L.T. privilégiée / Dette à long terme (+ d'1 an)	45.3	45.1	37.7	39.2

(2) Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services

Source : The Economist Intelligence Unit, Londres, Country Profile 2001.

4 PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES - REPUBLIQUE DES SEYCHELLES

						Prévis	Prévis	Prévis
	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>
Population (en milliers)	75	76	77	80	80	81	81	82
PNB aux prix du marché, (millions de Rs S.	2,500	2,844	3,060	3,155	3,407	3,441	3,441	3,493
Taux d'inflation officiel (sous- évalué)	-1.1	0.6	2.6	6.4	6.3	6.3	6	6.2
Budget de l'Etat (dépenses totales) millions de Rs S.	1,559.3	1,867.1	2,131.3	1,788.0	1,947.0			
Exportations totales FAB (millions \$ US)	77.9	115.2	123.4	145.2	170.1			
Principales exportations 1999 (" " ")								
<i>Thon en conserve</i>				101				
<i>Crevettes congelées</i>				1.4				
<i>Poissons frais et congelés</i>				2.8				
<i>Ré-exportations de produits pétroliers</i>				13.3				
Nombre de touristes (en milliers)	13.9	130.1	129.1	125	130			
Importations totales FAB (millions \$ US)	-262.7	-302.7	-351.6	-377.6	-351			
Balance des opérations courantes (" ")	-56.5	-63.2	-124.6	-114.3	-61.5	fin juin		
Réserves de change en fin d'année (" ")	21.8	26.3	21.6	30.4	43.7	41.7		
Dettes extérieures totales (" ")	148	149	187	172	165			
Ratio du service de la dette extérieure	47	4	5.2	5.4	4.4			
Taux de change officiel*	4.97	5.03	5.26	5.34	5.71			
(nombre de roupies seych. pour 1 US \$)								
* taux du marché noir : plus du double								

Source: The Economist Intelligence Unit, Londres, Country Report Dec. 2001.

